

## **Pinhas**

Dans la paracha de cette semaine sont énumérées les règles de la Yéroucha, c'est-à-dire du partage lors d'un décès de l'héritage entre les différents successeurs.

A ce sujet, notre maître le Hafets Haïm ZAL raconte l'histoire suivante.

Une personne âgée, sentant son heure arrivée, réunit tous ses enfants, et leur demanda ce que chacun allait prendre sur lui pour honorer la mémoire de leur père, une fois qu'il sera au monde futur. L'aîné dit : "papa, je m'engage à organiser une chaîne de Téhilim toutes les semaines à ta mémoire". Le second dit : "moi, je dirais le Kadish 10 fois par jour", un autre : "je te promets d'ouvrir un collel à ton nom où des Avrékhim étudieront pour l'élévation de ton âme".

Le dernier dit: "suis-moi papa, je vais te montrer quelque chose".

Il invita son père à le suivre à la cave. Le fils et son père avançaient à la lueur de la bougie que tenait le premier entre ses mains.

לזכות רבי **יעקב מרדכי** בן **בילא** וילדיו היקרים **אברהם, ושרה מרים** שיחיו ואחיו **משה** בן **בילא** 



Arrivés au bout de la cave, le fils se retourna puis allait vers la sortie, laissant son père dans le noir complet puisque son corps cachait complètement la lumière de sa bougie. Le père cria à l'aide et supplia son fils de venir le chercher.

Celui-ci s'arrêta, se retourna puis dit à son père : "Tu vois papa, sans sa propre lumière, on est bloqué. Il ne faut compter que sur soi-même, et ne pas attendre des autres qu'il nous éclaire. Pendant que tu es encore là, profites pour emmagasiner le maximum de lumière possible".

Le temps que l'on passe dans ce monde est tellement court, qu'il ne faut surtout pas le perdre en futilités, mais investir tout son temps au service divin.